

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 15 septembre 2020

**N°150/09/2020 : OPERATION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSEE INGRES
BOURDELLE ET LES DRIVES E.LECLERC**

L'an deux mille vingt, le mardi 15 septembre à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle des fêtes du marché gare, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 09 septembre 2020.

Présents : 44

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Axel DE LABRIOLLE, Marie-Claude BERLY, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-COMDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Stéphane GONZALEZ, Jacques ZAMUNER, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL

Représentés : 5

Mesdames, Messieurs Mathieu PERGET à Jean-François GARRIGUES, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Sandrine LAGARDE à Jacques ZAMUNER, Andréa CARO à Laetitia DESGUERS

**Monsieur Philippe BECADE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le Musée Ingres Bourdelle a été sollicité pour participer à une opération organisée par les drives E. LECLERC du 6 au 18 octobre 2020.

L'opération permettra aux gagnants de bénéficier d'une activité « Découverte de la France » gratuite pour une personne, à choisir parmi les différents partenaires proposés par E. LECLERC. Le Pass délivré aux gagnants sera valable jusqu'au 30 juin 2021.

L'opération sera présentée dans les magasins et sur le site internet de la marque.

Un mini-site promotionnel présentera les partenaires aux clients.

Ce partenariat permettra d'accroître la visibilité du Musée Ingres Bourdelle et de faire découvrir ou redécouvrir l'établissement. De plus, l'offre étant limitée à 2 Pass par famille ou groupe, cela pourra occasionner l'achat de places complémentaires (pour les autres membres de la famille ou du groupe).

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à signer la prise d'accord afférente avec la société BOGOPLUS, agissant pour les établissements LECLERC,
- intégrer le Pass (valant entrée gratuite) au catalogue des tarifs pour la période du 6 octobre 2020 au 30 juin 2021.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

18 SEP. 2020

De sa publication et/ou affichage le :

18 SEP. 2020

Pour certifié conforme,

Montauban, le 15 septembre 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

